



TIR AU DRAPEAU DU 24 MAI 2014

La Compagnie des Archers de la Seulles organise le samedi 24 mai 2014 son traditionnel TIR AU DRAPEAU au Parc de l'EDIT à Courseulles sur mer (parcours fléché).

Cette épreuve se déroulera par équipe **mixte** de 3 archers aux distances de :

- 165 mètres,
- 125 mètres pour les équipes tirant en petite puissance,
- 90 mètres pour les équipes jeunes.

La composition des équipes de 3 archer(e)s (toutes armes et toutes catégories acceptées) sera à déclarer lors de l'inscription dont le montant est fixé à **6,00 €** par participant.

Toutefois, en cas d'équipe incomplète, un panachage sera possible lors de l'accueil des participants.

Chaque équipe devra préciser lors de son inscription la distance de tir qu'elle aura choisie.

Le nombre de volées de 3 flèches sera établi en fonction du nombre de participants afin de respecter la fin des tirs vers 17 heures.

Le risque de perte de flèches étant réel, il est conseillé dans la mesure du possible d'utiliser des flèches usagées et à ce titre la Compagnie décline toute obligation de dédommagement quelconque.

Cette rencontre amicale, mais à l'issue de laquelle la meilleure équipe sera récompensée, se déroulera de la façon suivante :

- Accueil des participants de 9 heures à 9 heures 30,
- Echauffement et entraînement de 9 heures 30 à 11 heures 30,
- Restauration autour d'un buffet froid (Crudités, charcuterie, viandes, fromage, dessert, boissons et café) de 11 heures 30 à 13 heures,
- Déroulement des tirs de 13 heures 15 à 17 heures.
- Proclamation des résultats et remise des récompenses à l'issue de la rencontre.

La contribution au buffet est fixée à **10,00 €** Afin de pouvoir passer commande dans les meilleures conditions, il vous est demandé de confirmer votre participation pour le **15 mai 2014 au plus tard (date limite de commande des repas)**...Les participants désireux d'apporter leurs repas ont toute liberté sur ce choix.

Compte tenu du caractère convivial de cette rencontre, chaque équipe relèvera ses points sur la feuille qui lui sera fournie dès le premier départ. En cas de contestation, les arbitres volontaires feront très amicalement preuve d'impartialité.

Dans la perspective de cette rencontre, recevez mes salutations sportives.

Le Président,
D. LENOËL